

[Text]

• 1610

There have been hosts of examples where it seems the big shots—I will use the language I hear on the doorstep—got their way because they knew people. You then ask who the big shots are. I do not know. They must know people. I think the public has a right to know. Parliament has a right to protect democracy and a right to protect the process we have.

I proposed a bill which clearly defines who a lobbyist is. He is someone who, for payment, directly or indirectly seeks to influence the decision-makers, those people in the bureaucracy, Cabinet and Members of Parliament. It says, “directly or indirectly” and that covers those who give advice to others how to come up and do lobbying, for example.

I know you do not like the kind of registration where you have to identify yourselves, who you are working for and representing and for how much. I know that instead of a registration such as I have proposed, you are suggesting an alternative to registration which we would urge the government to explore fully in addition to the conflict of interest and post-employment code that requires public office holders, MPs, for example, to obtain necessary information from lobbyists before holding substantive discussions with them.

I beg your pardon. I want to put it back the other way. I think the onus is on you to identify yourselves through the registry so that when I receive a call from you saying you would like to make an appointment, I can have my staff check the registry to see who you are and who you represent. In fact, I would suggest that it really makes lobbying a profession. It really gives you more access, better access, to Members of Parliament.

I notice from a study that was done—you asked that question—concerning Canadian groups and the percentage of groups using locations as primary targets for lobbying. In Canadian groups, the lobbyists used the bureaucracy 40%, legislators 10%, legislative committees 7%, Cabinet 19%, executive assistants 5%, judiciary 3%, others 6%. In fact, it seems to bear out what Mr. Pierre Trudeau once said, that when a Member of Parliament is 300 yards off Parliament Hill, he is a nobody. Maybe the reason you have not been coming to Members of Parliament is because you know the real power lies in the bureaucracy.

Mr. Chairman, we are all expecting a bill to come down about drug prices through which the pharmaceutical companies will have protection on their patents for possibly up to 10 years. It will throw the generic drugs into the garbage can and greatly increase costs to consumers.

All we have been hearing is that this bill is coming down. I would like to know who has been the pharmaceutical lobbyist on the Hill. If we had a registry, we could see who is in that registry and clearly identify what is going on, get a picture of it. All we now have is some . . . we suspect—and once again, adding that cynicism—that people in powerful places made phone calls and obviously something has happened.

[Translation]

Il y a beaucoup de cas où des gens ont obtenu ce qu'ils voulaient parce qu'ils connaissaient quelqu'un. Qui sont ces gens? Je l'ignore. Ils doivent avoir des contacts. Le public a le droit de savoir. Le Parlement a le droit de protéger notre démocratie et notre processus politique.

J'ai déposé un projet de loi qui définit les lobbyistes comme étant des personnes qui se font payer pour influencer de manière directe ou indirecte les décisionnaires, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires, le Cabinet et les députés. J'ai bien dit «de manière directe ou indirecte» de manière à englober ceux qui renseignent les autres sur la manière de faire du lobbying.

Je sais que vous vous opposez à un système qui vous obligerait à vous inscrire, à nommer votre employeur ou les gens que vous représentez, et à spécifier combien vous touchez pour vos activités. Vous avez proposé une solution de rechange et nous exhortons le gouvernement à l'étudier à fond. Nous l'incitons également à se pencher sur la question des conflits d'intérêts et du règlement qui oblige les fonctionnaires et les députés à obtenir certains renseignements des lobbyistes avant d'aborder des sujets de fond avec eux.

Je suis désolé mais je préconise le contraire. J'estime préférable que vos coordonnées figurent sur une liste de sorte que si vous me téléphonez pour prendre rendez-vous, je puis demander aux membres de mon personnel de consulter la liste pour me dire qui vous êtes et qui vous représentez. C'est une façon de vous reconnaître en tant que profession. Qui plus est, ce système vous donnerait meilleur accès aux députés.

Laissez-moi vous dire, en réponse à une question que vous avez soulevée, qu'une étude a été faite sur les groupes canadiens et la ventilation de leur cible, si vous me permettez l'expression. Il semble que 40 p. 100 des lobbyistes s'adressaient aux fonctionnaires, 10 p. 100 aux législateurs, 7 p. 100 aux comités législatifs, 19 p. 100 au Cabinet, 5 p. 100 aux adjoints administratifs, 3 p. 100 à la branche judiciaire, et 6 p. 100 aux autres. Ces données confirment une déclaration de M. Pierre Trudeau. Il a en effet déclaré que dès qu'un député s'éloignait de la colline, plus personne ne le connaissait. Si vous préférez vous adresser aux fonctionnaires, c'est peut-être que vous avez compris qui détenait le pouvoir réel.

Monsieur le président, un projet de loi devrait être déposé sous peu sur le prix des médicaments. Ce projet de loi accordera aux sociétés pharmaceutiques certaines mesures de protection sur leur brevet pour une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. Si ce projet de loi est adopté, les produits génériques disparaîtront de nos rayonnages et les consommateurs feront face à une énorme augmentation de coûts.

Nous avons entendu parler de ce projet de loi. J'aimerais savoir qui s'occupe de faire du lobbying au nom des sociétés pharmaceutiques sur la colline. Je le saurais si nous avions une liste. Tout ce que nous savons ou que nous soupçonnons, et c'est ce qui nous rend cyniques, c'est que certaines personnes en haut lieu ont fait des appels et que quelque chose s'est passé.